L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN 20 JUILLET 1889. 62me Année

Rudnor & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI, 20 JUILLET 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les portes.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 5e page.

VENTES DE CE JOUR.

Maures des encanteurs.

PAR B. ONORATO — Propriété améliorée de valeur, rue Clio, entre Bassin et Franklin. Trois lots de terre, rue Eupkrosine, entre Willow et Clara. Une action du fonds capital du Mechanics, Leisers et Lumbermen's Exchange.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.—Les maisons de résidence en briques à deux étages, Nos 223 et 225 rue St-Charles, entre Julie et St-Joseph.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—Le Cottage No 517 rue Marais, Troisième District.

PAR HOEY & O'CONNOR—Site de choix rue Bienville, entre Joséphine et Jackson.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICHS.—Cottages désirables No 96 avenue Washington.

PAR JAS. P. GUINAULT.—Maison en briques, Nos 14, 16 et 18 rue du Port. Maison en bois, No 61 rue Mandeville, entre Royale et Chartres. Un lot d'argenterie française, une montre et une chaîne en or.

PAR LE SHERIF. — Trois lots de terre de valeur à l'encoignure de l'avenue Lafayette et de la rue Claiborne, ainsi que deux lots de terre y attenant. Propriété scellée rue Celiste, entre Robert et Soniat. Et à 10 heures a. m., à l'encoignure des rues Conti et Chartres. Le contenu, bouilleres, machines, installations d'une manufacture de cubes de première classe, ainsi qu'un grand assortiment de pipes, tabacs et autres articles.

M. de Bismarck et la Suisse.

La réponse de l'Allemagne à l'argumentation de M. Droz au Conseil national de Berne vient de paraître sous forme de trois dépêches du chancelier de l'empire à M. de Bülow, ministre d'Allemagne en Suisse. L'incident Wehlgemuth, ou plutôt la question du droit d'asile des socialistes en Suisse, n'est donc si réglé, ni même, comme on commençait à le croire, sur le chemin de l'oubli. M. de Bismarck considère comme le complément absolument indispensable de sa législation contre les socialistes que la Suisse consente à fermer ses portes aux socialistes réfugiés ou expulsés (car M. de Bismarck expulse ses nationaux tout en travaillant à leur rendre impossible le séjour des pays étrangers.)

L'affaire Wehlgemuth n'a été qu'une occasion attendue depuis longtemps et saisie avidement par le gouvernement allemand, d'intervenir dans les affaires intérieures de la Suisse pour obtenir d'elle les concessions désirées.

Ces dépêches, datées des 5, 6 et 26 juin, reproduisent les principaux griefs et les principaux arguments des notes remises par M. de Bülow à M. Droz. Le chancelier insiste longuement sur la prétention incontestable du gouvernement allemand d'envoyer ses policiers au-delà du Rhin se livrer à leurs enquêtes et probablement aussi à leurs provocations.

La grosse question de la neutralité suisse est agitée seulement dans la lettre du 5 juin. On y voit avec stupeur cette allégation que "les parties essentielles des traités sur lesquels repose la neutralité de la Suisse étant devenues caduques par suite de la marche des événements, les dispositions favorables à la Suisse contenues dans ces traités ne seraient être maintenues en vigueur que si les devoirs qui résultent de ces dispositions sont remplis par la Suisse," allégation des moins rassurantes pour l'avenir et bien contraire à l'idée qu'on se faisait jusqu'ici du droit des gens et de la neutralité perpétuelle en particulier. C'est la première fois qu'on voit "le désuétude" invoquée si hardiment. L'Allemagne considère les traités de 1815 comme virtuellement abrogés par la suite des événements.

La neutralité suisse, qui dérive de ces traités soi-disant abrogés, n'est plus reconnue par l'Allemagne qu'un vestige d'une tolérance des puissances ou de certaines puissances, en vertu d'une sorte de "tacite reconduction". Elle ne repose plus sur les traités ; ce n'est plus un droit pour la Suisse, c'est une faveur révocable à volonté.

La *République Française* exprime l'opinion qu'on aura, sans doute, quelque jour, la surprise d'apprendre, de la même manière, que la neutralité belge a été aussi atteinte par la "marche des événements".

Les autres lettres appuient, tout spécialement, sur l'article 2 du traité d'établissement de 1876. On connaît toute cette question pour qu'il soit inutile d'insister. M. de Bismarck combat vivement l'interprétation de cet article par le conseil fédéral. Le traité de 1876, d'après M. de Bismarck, peut être considéré comme caduc par suite de refus d'exécution de la part de la Suisse. Du moins le chancelier est-il résolu à nier du droit de désnaturalisation que lui donne l'article 11.

L'Allemagne est prête à poser ses conditions pour la conclusion d'un nouveau traité—conforme à ses vues sur la question des socialistes—dès que la législation helvétique aura assuré au conseil fédéral un pouvoir suffisant pour faire respecter par les autorités cantonales les conventions internationales.

Voilà l'offre de capitulation.

Le mensonge n'est pas oublié—ajoute le grand organe de Paris. C'est la perspective de représailles, de vexations et de tracasseries à la frontière ; il n'est pas probable que la question d'un procureur général ait changé les dispositions de M. de Bismarck, puisque la publication de son dépêche est postérieure à cette élection. C'est sans doute pour peser sur l'opinion suisse que cette publication, peu ordinaire à la chancellerie allemande où l'on est très avare des documents officiels, a été faite, sur l'ordre de M. de Bismarck, au *Moniteur officiel de l'empire*.

Le *Temps* nous apporte les réflexions suivantes :

M. de Bismarck a fait insérer au *Reichsanzeiger*, un trait dépêches à M. de Bülow, ministre d'Allemagne en Suisse, en date des 5 et 26 juin.

Une première question se pose à propos de cette publication peu conforme aux habitudes d'un homme d'Etat qui est attribuer des Livres blancs que pour les affaires coloniales ; quel est le but qu'on a en cette insertion ?

Il est vrai que le ton de cette dépêche, qu'il n'apparemment de faire la lumière sur un incident international ; la chancellerie de Berlin n'a pas coutume d'initier le public, voire le Parlement, aux secrets d'Etat. Peut-il penser que le prince de Bismarck a voulu faire l'opinion européenne des preuves pendant entre Berne et lui et faire appel à des sympathies qui sont pour, dans le moment présent, pour la direction internationale, aller jusqu'à la Confédération hélvétique ? Quel là un objet bien différent pour un politique réaliste qui ne s'est jamais beaucoup piqué de compatir les sentiments des tiers. Dont-on voir cette fois la publicité donnée à ces dépêches plutôt de la démonstration constitutionnelle, destinée à prendre date méthodiquement pour agir sur les décisions ultérieures du Conseil fédéral ?

Quoi qu'il en soit, le langage du chancelier diffère plus sensiblement du ton de la presse officieuse. L'incident Wehlgemuth disparaît au second plan qu'il avait servi à allumer la mèche. Ce que l'Allemagne réclame, c'est l'application de son interprétation du traité d'établissement, c'est le refus de séjour à qui n'est par muni du papiers viés par un article de cet instrument, c'est l'institution d'une autorité centrale de contrôle qui pèse au respect des obligations conventionnelles les autorités centrales et locales.

Le gouvernement impérial affirme qu'il aurait un droit de considérer d'ores et déjà comme caduc le traité de 1876, mais il préfère en conduire d'une dénonciation conditionnelle aux termes de l'article 11. C'est mettre la Suisse en demeure de régler le droit d'asile dans une rédaction conformité avec les exigences du chancelier, sous peine de voir, en place du traité de 1876, dégar sur les frontières un système de présentions minutieuses ou de tracasseries inopportunes.

Le prince de Bismarck termine sa correspondance par ce trait final. On se demandera à Berne, avec quelque inquiétude, si les mesures prises par les Chambres fédérales pour exercer une surveillance plus offensive sur les réfugiés seront accueillies comme suffisantes à Berlin.

La publication de ces dépêches, venant après l'institution du procureur général de la Confédération, semble être une sommation nouvelle d'avoir à accepter purement et simplement les exigences allemandes. Si cette interprétation est exacte, le conflit germano-suisse entre dans une phase nouvelle, en dépit du bon vouloir et de la modération déployée par les autorités fédérales.

Le *Grajdanine*, de St-Pétersbourg, applaudit en ces termes l'état actuel des relations entre l'Allemagne et la Suisse :

"Le prince de Bismarck n'a pas l'habitude de respecter quel que ce soit, ni qui que ce soit en dehors des fantaisies capricieuses de sa diplomatie néfaste. On peut dire à ce propos qu'il n'y a pas dans la diplomatie un nihiliste plus avéré que le prince de Bismarck à qui tous les moyens sont bons pourvu qu'ils lui conduisent à son but.

"Aux explications loyales, sensées et dignes du gouvernement helvétique, il fait répondre par son journal attitré, sur un ton insolent et provocant, apparemment parce qu'il suppose qu'il peut se permettre impunément un tel langage.

"La Suisse est un petit Etat ; on peut donc en agir avec elle comme on le veut, car son impuissance la condamne au silence. En somme, la morale de cet homme "génial" porte bien l'empreinte de notre époque contemporaine ; mais c'est à cette morale que l'Allemagne doit de voir toutes les hostilités se tourner contre elle."

LOUISIANE.

Le Weekly Louisiana Review, Nouvelle-Orléans, du 17 juillet :

La première tige de canne à sucre qui soit parvenue, cette année, dans les bureaux du *Chief*, de Donaldsonville, paroisse Ascension, venait de chez MM. Tiran frères et Martel, habitation Gem. La tige avait été coupée le 8 courant ; elle a 7 noeuds rouges ayant une longueur de 2 pieds 8 pouces. La hauteur totale du pied à la feuille la plus élevée, est de 10 pieds 4 pouces.

—L'*Advance*, d'Arcadia, paroisse Bienville, dit que la perspective pour le coton, dans l'étendue de la paroisse, n'est pas aussi flatteuse qu'il y a quinze jours. On se plaint de la trop grande abondance des cendées.

—Une betterave, pesant 5 livres 1/2, nous a été offerte en cadeau par M. N. Wise ; elle provient de son jardin. C'est un spécimen de ce que l'on peut tirer du sol de la paroisse Bienville, quand on sait le cultiver convenablement.

Un ouragan s'est abattu sur Gibeland, même paroisse, dit le *New Era*, de cette localité ; il a changé les rues en canaux. Les récoltes et les voies ferrées en ont été gravement endommagées.

—Le *Plain Dealer*, de Plain Dealing, paroisse Bossier, annonce que M. T. M. Love, propriétaire de la nouvelle scierie, a expédié quatre chargements à Buckner, Ark.

—Le *Caucasian*, de Shreveport, paroisse Caddo : On ne doit pas oublier que la direction de l'association de la Foire a fait des arrangements spéciaux pour avoir des courses, chaque journée qu'elle durera. Rien ne donne d'intérêt aux réunions de la foule comme le spectacle des courses au trot et au galop. Les directeurs n'épargneront rien pour donner le plus d'éclat possible à cette foire.

—Le Conseil de ville de Shreveport a accordé à la ligne de paquebots de la Rivière Rouge, le privilège d'établir un dépôt de fret près de l'ancien ferry. Le privilège doit durer dix ans, à $100 par an de location.

Le Times constate que l'accroissement dans les assessments de la paroisse Caddo est de $1,000,000.

La Foire d'Etat et l'Exposition de Shreveport offre des prix spéciaux aux compagnies militaires : $300 à la meilleure manœuvrière, $150 à la seconde, $75 à la troisième.

Encore une amélioration à Shreveport. Le jurd de police va ordonner une élection pour consulter les contribuables sur la levée d'une taxe de deux mills, en vue de construire une nouvelle maison de sœur.

—Le *Crescent*, de Welsh, paroisse Calcasieu, rappelle que la Foire de cette localité a lieu les 24, 25 et 26 du mois ; il invite tous les étrangers à y assister. Nous lui prédisons un grand succès.

Quant au riz, il continue à s'améliorer ; il pousse rapidement. Jamais récolte n'a donné de plus belles promesses. Il faut ajouter que l'on en a semé plus qu'à l'ordinaire ; on a donc le droit de compter sur un rendement énorme.

—Dans la paroisse Claiborne, le capital de l'Association de la Foire est fixé à $5000, divisé en actions qui sont déjà prises. On peut donc s'attendre à une belle foire, l'automne prochain.

—Le *Louisiana Journal*, d'Homer, dit : On a déjà placé, sur le terrain, le matériel pour la construction des bâtisses où brillera Clingman, sur le côté sud de la place publique.

—Le *Watchman*, de Caldwell, dit qu'un terrible ouragan, accompagné d'une pluie torrentielle, s'est, mardi dernier, abattu sur les récoltes de M. Inga Bridger, qui est été gravement endommagées. Il a perdu 40 acres de coton, complètement endantis.

—Le *Sentinelle*, de Vidalia, paroisse Concordia, donne les renseignements suivants sur l'état des récoltes de fruits :

La paroisse Concordia *Spanish*, en ce moment, de fruits, de pêches, le marché de Natchez. Le culture des fruits est beaucoup plus rémunératrice que celle du coton, dans le Sud. Plusieurs habitants de Concordia se rendent parfaitement compte de la situation. Nous espérons voir bientôt les fruits devenir, ici, l'objet d'une industrie et d'un commerce importants.

—Nous trouvons, dans un journal de la Pointe-Coupée, la description suivante de la nouvelle scierie de MM. J. Smith & fils, sur la propriété Burton : elle a commencé à fonctionner, il y a dix jours, elle a coté plus de 90,000 pieds de bois—ce qui fait, jour, une moyenne de 7000 pieds ; 60 hommes y sont employés régulièrement, et la scierie est mue par une machine à vapeur de 30 chevaux. On n'y débite que du bois de cyprès, que l'on tire des marécages, au moyen de 4 cuts. Quand MM. Smith seront débités pour les cyprès de leur voisinage, ils s'attaqueront aux autres essences.

M. A. Pastiliez, ingénieur constant de l'Etat, vient de prendre le niveau des levées, depuis Bâtiste jusqu'à Bayou Sara. Il rapporte beaucoup de travail et le pensaient-ces jusqu'à Port Allen.

—Le *News*, de Richland, paroisse du même nom, dit : Le général Rice était ici, lundi et mardi. Il a affirmé aux citoyens de Rayville que le chemin de fer serait terminé jusqu'à la ligne de Fairmount, à l'époque fixée d'avance. Les travaux commencent d'une façon active, avant quinzaine jours.

—Le *Free Press*, de Morgan City, annonce qu'une compagnie a été formée dans le but de construire une fabrique de glace ; deux établissements d'huitres seraient également dotés, ainsi qu'une fabrique de bottes de bateau.

—Le *Citizen*, de Comhatta, paroisse Rivière Rouge, dit que les pommes de terre seront plus abondantes que jamais, cette année, dans toute l'étendue de cette belle paroisse. Ils résulte dépenses de beaucoup les besoins de la consommation.

—L'*Independent*, d'Amite City, paroisse Tangipahoa, fait le rapport suivant sur les récoltes de la paroisse :

Tout semble bien dans notre paroisse. Depuis huit ou quatre semaines, nous avons eu beaucoup trop de pluie ; tous les deux jours, c'est une nouvelle ondée.

Mme Parmelia Barrow, a envoyé à l'éditeur de l'*Indépendant* un chou qui, débarrassé de ses feuilles extérieures, avait 32 pouces de diamètre dans sa plus grande largeur, et 99 pouces dans la plus petite. Il pesait 6 livres et 6 onces. Il a été récolté sur la ferme de Mme Barrow, à 9 milles Nord-est d'Amite.

—La *Gazette*, de Farmerville :

Les ingénieurs du chemin de fer Union et Northwestern ont achevé leur tracé jusqu'à la ligne de l'Arkansas, samedi dernier. L'ingénieur Richardson dit que c'est une bonne route, facile à compléter.

L'accoucheur Goyne nous informe que l'estimation totale des propriétés, dans notre paroisse, pour l'année 1888, s'élève, en chiffres ronds à $1,280,000, contre $1,252,000, l'année précédente, mais l'accroissement de la richesse est beaucoup plus grand que ne l'indiquent ces chiffres.

—Le *Home Advocate*, de Farmerville, nous dit aussi que le corps des ingénieurs du chemin de fer Union et Northwestern est maintenant dans le voisinage de Cherry Bridge. Dans deux semaines, les travaux seront achevés.

—Le *Democrat*, d'East Carroll, dit que plusieurs capitalistes sont venus visiter cette paroisse, dans la semaine qui vient de s'écouler, en vue d'y faire des grands achats de tonnelles.

—Personne ne peut à toutes communications avec le dehors est chose moins sensible au commerce que n'est à la saison l'obstruction des lignes. La nature, heureusement, nous rétablit la circulation de la ville, plus trouble la direction, et empêchement le sang. Le laxatif le plus sûr, le plus efficace, le plus agréable est "Brown's Bitters", et il est plus que probable qu'il doit son efficacité universelle comme peut-être contre les fièvres remittentes et intermittentes à son action sur le foie, un organe qu'affectent généralement les fièvres. "Brown's Bitters." Les personnes qui ont une tendance à avoir des rhumatismes, des névralgies ou des maux de reins ne manquent mieux combattre cette maladie qu'en prenant du "Rocketter Stomach Bitters" qui le virtuellement les guérit à leur origine. Les gens délicies le trouvent un excellent fortifiant.

Pour le tabac il n'y a rien de mieux que la Salsepareille d'Ayer. Elle donne le coloris de la santé au visage pâle et blême.

LA LONGÉVITÉ DES OISEAUX.—Nous empruntons au *Bulletin de la Société d'acclimatation*, les détails suivants sur la longévité des oiseaux :

Le roitelet vit trois ans ; la grive et la poule domestique, une dizaine d'années ; le rouge-gorge, l'alouette et la merle, douze ans ; le rossignol, dix-huit ans ; le pigeon et le linot, de vingt à vingt-trois ans ; le serin, le gros et le pinson, vingt-quatre ans ; l'oie et le pélican, cinquante ; le héron et le perroquet, soixante ; enfin, l'aigle, le corbeau, le cygne et la corneille peuvent devenir centenaires.

LE DÉPART DU PAPE.—Le journal italien *Il Monnoyero*, rapporte que M. Crispi, questionné, par quelques amis, relativement au bruit du prochain départ du Pape, a répondu en ces termes :

"Assurément ce n'est pas moi qui m'opposerai à ce départ. Si Léon XIII veut réellement quitter Rome, je lui ferai rendre les honneurs souverains et je garantirai en sécurité personnelle tant qu'il se trouvera sur le territoire italien."

AUTRICHE.—DES ÉLECTIONS QUI CAUSENT UNE GRANDE SURPRISE DANS LES CERCLES POLITIQUES DE VIENNE.—Les élections ont eu lieu, dernièrement, en Bohême, pour le renouvellement de la Diète. Les vieux Tchèques ont perdu 21 sièges, que gagnent les jeunes Tchèques. Le monde de ceux-ci cause une grande surprise dans tous les cercles politiques de Vienne, où l'on considère comme un grave événement pour la politique intérieure de l'Autriche, de même qu'il peut avoir un contre coup, plus tard, pour la politique extérieure. M. Taaffe n'est rendu auprès de l'Empereur afin de consulter à ce sujet.

L'influence des députés vieux Tchèques est perdue.

On sait que le parti des jeunes Tchèques est le parti des autonomistes.

LE CARDINAL LAVIGERIE ET LA PAPAUTÉ.—L'*Indépendance belge* publie la dépêche suivante de Rome, 3 juillet :

"On assure, dans les cercles ecclésiastiques, que, dans le consistoire extraordinaire tenu dimanche, le Pape a recommandé le cardinal Lavigerie comme son successeur éventuel."

Les tortures de la démangeaison.

Toutes les nuits je me grattais jusqu'à ce qu'elle peau fût mis au vif.

Le corps couvert d'boutiles comme des taches de moustiques. Grande souffrance. Les médecins impuissants. Les guérison en apparence impossible. Guérison complète en cinq semaines par Pompéian des remèdes Cuticura.

Je vais vous dire quels chagrements extraordinaires m'ont décourant ou me pousse vers les remèdes Cuticura. Vers le 1er avril dernier j'ai ressenti sur tout mon corps de petits boutons ressemblant à des piqûres de moustiques plus tard, alors qu'ils causaient après l'apparence de taches de mortier et qui brunissaient comme des ecchymoses. J'éprouvais un même temps une forte démangeaison. Je me gratiais la nuit jusqu'au sang, et le matin suivante les boutiles se renforçaient, et j'étais contraint à me gratter de nouveau. Je consentis à voir tous les médecins du pays. Après avoir dépensé à peu près de quatre cents dollars, je me trouvais dans les pires condition. Je ne pouvais ni dormir ni travailler. Je me suis alors adressé à M. Pompéian, qui m'a conseillé de prendre les remèdes Cuticura. Je me suis mis à les employer et en moins de quatre semaines je me suis trouvé guéri. Quelque chose ressemblant à des boutiles apparaît parfois sur mon corps, mais l'emploi de la Cuticura les fait disparaître. J'ai recommandé la Cuticura à tout ceux qui souffrent de la démangeaison et de la peau ; il ne se passera pas de jour sans que je parle de votre remède à mes amis et connaissances. Je suis prêt à répondre à toutes questions concernant ma maladie et ma guérison.

21 sept., 1887. Thomas Carroll, Wis.

7 février 1888.—Aucune trace de ma maladie n'est de nouveau reparue depuis ma guérison. G. C.

Témoignage Pompéian

Ils guérissent toutes les maladies de la peau, du cuir chevelu et du sang, les démangeaisons qui surviennent, les éruptions, les engorgements de la tête et de la poitrine, les douleurs et les crevasses douloureuses, toutes les maladies qui détermine la chute des cheveux, et dont les cause dégoût l'art des médecins.

Vente partout. Prix Cuticura 50c., Savon, 35c. Résolvent, $1. Préparé par la Potter Drug & Chemical Corporation, Boston.

☞ Demandez "How to Cure Skin Diseases," 64 pages, 50 illustrations et 100 témoignages.

BOUTONS, Black-heads, peau rouge, rude, graisseuse, et toutes les maladies de la peau sont prévenues par l'emploi du savon Cuticura.

GUÉRISON RADICALE DE SANFORD

POUR LE CATARRHE.

Soulagement immédiat. Guérison rapide, sûreté et permanente.

Aucune maladie ne fait plus souffrir ni ne hâte plus sûrement la détérioration de la constitution que le Catarrhe. Toujours, le gaz, l'ovle, le rhume, tous les sens n'en trouvent affectés. Le poison de la maladie, dans tout le système, entre par les muqueuses vitales et hâte les plus sûrs ravages. Fort comme de la plupart des autres remèdes, rétablissent à la santé des chrétiens. Il hâtent pour l'odeur de guérison. Il est temps qu'il le bâtissent propriété de cette terrible maladie. Il est temps que tout le monde sache que le remède qui a guéri des milliers de cas désespérés peut aussi guérir votre cas. Le remède non vendu adressé par le Dr Sanford, de Buffalo, N. Y., sous le nom de Sanford's Radical Cure, a été certainement approuvé par des milliers de personnes. Cependant déterminer l'étendue, la gravité et la nature de votre maladie, l'ancienneté, le siège de la maladie ; il faut avoir l'expérience, l'expérience ; il faut le tête, qui l'expérience dans ce domaine, possède, à son avis, le remède le plus efficace et le plus sûr, il recommande le remède à tous ceux qui souffrent de la maladie vous les poumons, le foie ou les reins.

Sanford's Radical Cure pour le Catarrhe, consiste en une bouteille de Sanford Cure, une boîte de Catarrhal Solvent et de l'Improved Inhaler, le tout en une boîte. Prix, $1. Potter Drug & Chemical Corp., Boston. Vente partout.

Potter Drug & Chemical Corporation, Boston.

Douleurs aux côtés et au dos

de la bouche, aux reins, douleurs et faiblesses urinaires, constipation et maladies pour le Quotidienne Antipilule Pépin Pépin, l'inépuisable le plus efficace et le plus qui agisse indépendamment de toute autre, le quinze et fortifier la santé. Mieux—pris plus fin.

M. Crispi.

On lit, dans le *Temps* :

M. Crispi, en dépit de l'adresse qu'il a rapportée de son voyage de Berlin, est en butte à des ennuis graves, à d'assez graves difficultés intérieures et extérieures. Au dehors, l'état des esprits à Trieste est fait pour lui créer de graves soucis. Les irrédentistes de ce port, sans se préoccuper de la triple alliance, semblent ne chercher que des occasions d'affiner leurs sentiments antiautrichiens. Leurs manifestes électoraux sont de véritables appels à la révolte morale.

On soupçonne aisément l'embarras et cette circonstance placent un ministère qui doit ménager à Vienne un allié sûrement par l'Allemagne et qui ne peut cependant rompre ouvertement et irrévocablement avec la fraction irrédentiste.

C'est là l'une des contradictions irrémédiables de la politique de cet homme d'Etat. Il n'a cessé de faire vibrer la fibre chauvine italienne, de s'adresser aux instincts ambitieux et aux sentiments ultra-patriotiques des sujets du roi Humbert. L'ouverture de Berlin a été célébrée à grand chasse par ces officieux comme la prise de possession par l'Italie du rang véritable qui lui revient en Europe. Quel d'étonnant à ce que ces déclamations sur les grandes destinées de l'Italie, ces prosopopées sur la prépondérance naturelle et légitime de la péninsule dans la Méditerranée, aient un écho parmi les agitateurs—et aussi parmi les agités—de Trieste et de Trento ?

Il se trouve ainsi qu'en exaltant les résultats de la triple alliance pour le jeune royaume italien M. Crispi a provoqué indirectement une nouvelle exploitation d'un mouvement qui menace les bases mêmes de cet accord international.

En outre, le premier ministre a blessé ceux des représentants de l'opinion publique qui n'ont pas oublié un passé encore récent en proclamant quelques paroles tout au moins malsonnantes contre le droit d'asile qui est, pour le Saint Pontife et tel que le monde l'a reconnu jusqu'à présent, le gouvernement infaillible, alors traité ouvertement d'usurpateur et d'ennemi de l'ordre et de la société, en a longtemps prédit. On n'est pas seulement à l'extrême gauche, c'est pour ainsi dire aux antipodes du Quirinal qui désignait si bien la Suisse, "un hôpital pour les blessés de la politique," que l'on a déploré ce langage extraordinaire.

LE THÉATRE PAR TÉLÉPHONE, A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS.—C'EST TOUT SIMPLEMENT MERVEILLEUX.—On lit, dans le *Figaro* :

Le hasard nous a conduit, l'autre soir, devant le Pavillon de la Société des Téléphones, situé près de l'Exposition du Gaz, à côté de la Tour Eiffel, et dont le *Figaro* a annoncé récemment l'inauguration.

On nous avait parlé des auditions théâtrales, *par téléphone*, organisées par la Société, comme l'un des gros succès de l'Exposition. Le vocalion s'offrant à nous d'un jeuer de... entre, nous entrâmes dans la foule des visiteurs et nous prêmes tous deux une des salles réservées aux auditions de l'Opéra-Comique.

Nous voyons au programme *Esclarmonde*, de Massenet. Nous portons les récepteurs à nos oreilles et nous percevons immédiat, avec une netteté incroyable, les premières mesures de l'ouverture, modulations de Perchette, dont on distingue, pour ainsi dire, chaque instrument.

Nous reconnaissons le voix de mme Sandoz, qui termine une phrase par un si, dont nous ne pouvons pas en rétablir, et qui est suivi d'un suivi d'une pianissimissimissim